



Département de l'Hérault Commune de CABRIERES

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du : 04 novembre 2013 à 18h00

Membres présents : M.M. Francis GAIRAUD, Alain MATHIEU, Jacques GUELTON, Mmes Colette AUDIBERT, Dehiba BILHAC, Françoise POBEL - M.M. Richard CULLIE, Michel SOLER, Philippe TRINQUIER.

Membre absent : M. Daniel ROUX.

Points abordés :

- Adoption du PV du CM du 07 octobre 2013.
- **Repas CM et employés du 10 novembre** : L'adjoint chargé cette mission au restaurant « Le Sanglier » précise que les réservations ont été faites pour 24 adultes et 7 enfants.
- **Cérémonie du 11 novembre** : M. le Maire précise qu'elle se déroulera à 11h00 en présence de M. FAU, trésorier du centre des finances publiques de Clermont l'Hérault dans le cadre de sa participation à tour de rôle dans chaque commune, puis un vin d'honneur sera offert aux participants.
- **Pose de la plaque de la Laïcité** : Mr le Maire propose l'inauguration le lundi 9 décembre à 15h00, il souhaite que soit expédié rapidement les invitations. Celle-ci sera rédigée pour ce 5 novembre par l'adjoint. Il restera à déterminer l'endroit précis pour la pose de la plaque par les agents techniques.
- **Trottoir Pré de Boyne** : Mr le Maire propose aux CM quelques devis anciens dont le CM souhaite qu'ils soient actualisés avant de prendre une décision. Le plus récent étant du 09 octobre 2013 des Ets ABES d'un montant de 9221,16 € TTC. Il faut noter en plus que les divers compteurs devront être relevés par les agents communaux.
- **Conseil d'école** : M. le Maire fait le CR de la dernière réunion du 15 octobre, ainsi que le point des activités périscolaires. Une réunion avec les intervenants se tiendra vendredi 8 novembre comme convenu afin de tenter de régler les problèmes éventuels.
- **DIVERS** :
 - Mr le Maire fait part que les appels d'offres pour la réfection de la façade de la mairie ont été envoyés aux différents corps de métiers aux entreprises.
 - Mr le Maire fait part qu'il a été procédé à la réfection des peintures sur les chaussées (passages piétons, ralentisseurs et divers) dans la semaine.
 - Mr le Maire fait part que les chemins ont été élagués par l'entreprise Carcopino durant la semaine.
- **Adoptions des délibérations** :
 - concernant les heures complémentaires d'agent de remplacement.
 - concernant l'opposition au projet de loi dit « ALUR » qui serait susceptible de transférer la gestion des plans locaux d'urbanisme (PLU) aux intercommunalités (PLUi).
 - concernant la modification des statuts de la C.C. du Clermontais pour la compétence facultative « organisation, gestion et accompagnement d'actions culturelles d'intérêt communautaire ».
 - concernant la signature de la convention d'autorisation d'usage de terrains en vue de la pratique de l'escalade au Pic de Vissou avec la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME).

Prochain CM : lundi 02 décembre 2013 à 18h

Fin de la séance : 20h15

Le secrétaire de séance
Jacques GUELTON

Le Maire
Francis GAIRAUD